

Enquête sur les technologies de pointe : objectifs, obstacles et mesures prises pour enrayer les obstacles, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 11 décembre 2015

La réduction des coûts d'exploitation était le principal objectif de la majorité des entreprises ayant adopté une technologie de pointe.

Les discordances entre les compétences requises par les entreprises et la formation de leurs employés, ainsi que la résistance des employés aux changements, étaient les obstacles le plus souvent rencontrés par les entreprises ayant adopté une technologie de pointe.

Les obstacles à l'adoption de technologies de pointe étaient le plus souvent atténués par l'offre d'une formation avancée et par l'embauche de consultants ou la sous-traitance pour répondre aux besoins à court terme.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur les technologies de pointe est une enquête à fréquence occasionnelle qui permet de recueillir d'importants renseignements à propos de l'étendue de l'utilisation des technologies de pointe par les entreprises canadiennes. Près de 12 000 entreprises ont été sélectionnées dans le cadre de l'enquête parmi une population de 85 000 entreprises provenant de 87 groupements industriels. L'échantillon a été stratifié selon la taille (nombre d'employés) des entreprises.

Une technologie de pointe est une technologie qui exécute une nouvelle fonction ou qui améliore considérablement une fonction existante exécutée au moyen d'une technologie plus couramment utilisée. Dans le cadre de cette enquête, 41 technologies de pointe ont été sélectionnées et réparties dans quatre groupes de technologies :

- 1. Technologies de pointe et de logistique (technologies de pointe de maintenance du matériel, de chaîne d'approvisionnement et de logistique);*
- 2. Technologies de pointe d'informatique décisionnelle;*
- 3. Technologies de pointe de conception et de fabrication (technologies de pointe de conception, de contrôle d'information, de traitement et de fabrication);*
- 4. Technologies de pointe vertes.*

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le communiqué du Quotidien intitulé « [Enquête sur les technologies de pointe](#) », diffusé aujourd'hui.

Les entreprises qui ont adopté une technologie de pointe l'ont fait en s'attendant à ce qu'elle leur permette de réaliser certains objectifs. Le fait de connaître la nature de ces objectifs et la mesure dans laquelle ils ont été atteints permet de déterminer les technologies qui sont plus intéressantes que d'autres. Parallèlement, le fait d'être au courant des obstacles rencontrés par les entreprises et des mesures prises par celles-ci pour réduire ces obstacles est essentiel à la compréhension du processus d'adoption des technologies de pointe par les entreprises canadiennes.

Pourquoi les entreprises adoptent-elles des technologies de pointe?

Le principal objectif de l'adoption d'une technologie de pointe était la réduction des coûts d'exploitation chez les entreprises ayant adopté des technologies provenant de trois des quatre groupes de technologies de pointe visés par l'enquête. Cette raison a été indiquée par 68,1 % des entreprises qui ont adopté une technologie de pointe d'informatique décisionnelle, par 64,2 % des entreprises qui ont adopté une technologie de pointe de logistique, et par 59,9 % des entreprises qui ont adopté une technologie de pointe de conception et de fabrication.



La mesure dans laquelle ces entreprises ont réalisé leur objectif de réduction des coûts d'exploitation allait de 59,4 % chez les entreprises ayant adopté une technologie de pointe de conception et de fabrication à 69,3 % chez les entreprises ayant adopté une technologie de pointe de logistique.

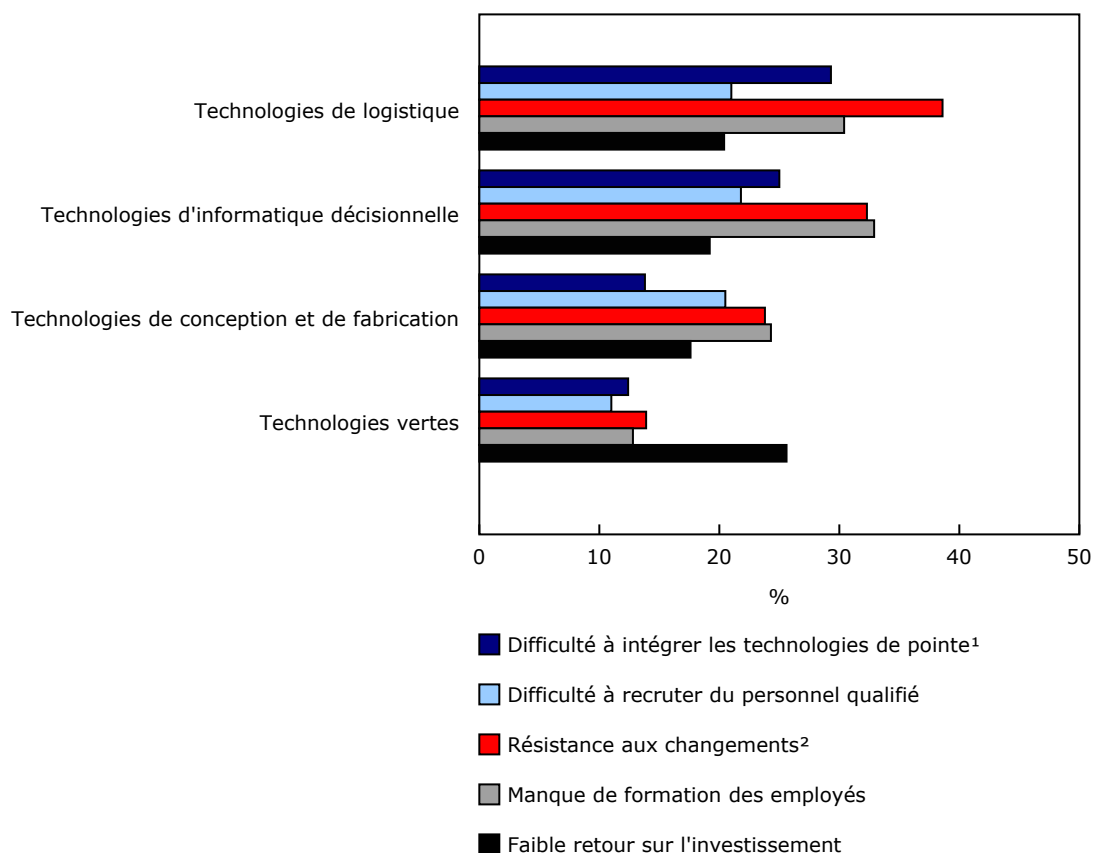
Par ailleurs, 82,2 % des entreprises qui ont adopté une technologie de pointe verte ont indiqué que leur objectif principal était de réduire les répercussions sur l'environnement. Cet objectif a été atteint ou dépassé par près de 9 entreprises sur 10.

Le principal obstacle rencontré par les entreprises ayant adopté une technologie de pointe est le déséquilibre des compétences

Sur les 12 obstacles relevés, 5 ont été systématiquement mentionnés par les entreprises pour l'ensemble des quatre groupes de technologies de pointe. Trois de ces obstacles étaient directement liés à la discordance entre la formation des employés et les compétences requises pour utiliser une technologie de pointe. Les autres obstacles étaient liés à la capacité d'intégrer les nouvelles technologies aux systèmes existants et au faible rendement des investissements.

Graphique 1

Principaux obstacles rencontrés par les entreprises au moment de l'adoption de technologies de pointe, selon le groupe de technologies de pointe, 2014



1. Intégration des nouvelles technologies de pointe aux systèmes, normes et processus existants.

2. De la part des employés.

Source(s) : Tableau CANSIM 358-0407.

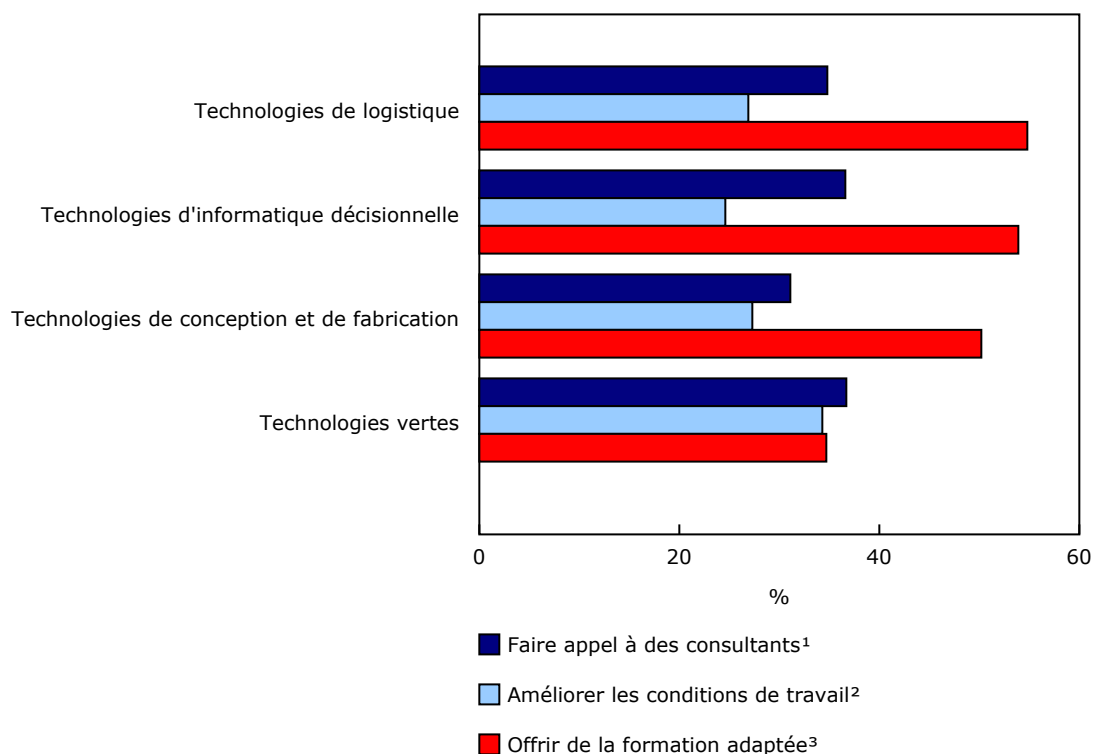
Les entreprises qui ont adopté des technologies de pointe de logistique ont indiqué que leurs employés avaient résisté au changement plus souvent que les entreprises qui ont adopté des technologies de pointe dans l'un ou l'autre des autres groupes. Les entreprises des secteurs de la foresterie et de l'exploitation forestière ainsi que des services publics sont celles qui se butaient le plus contre cet obstacle. Plus particulièrement, près de la moitié des entreprises du secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière (46,8 %) ont indiqué que leurs employés avaient résisté au changement, et presque autant parmi les entreprises du secteur des services publics (45,4 %).

La principale mesure prise pour réduire les obstacles à l'adoption de technologies de pointe est la formation

Les entreprises devaient aussi indiquer les mesures qu'elles avaient prises pour réduire les obstacles à l'adoption de technologies de pointe.

Graphique 2

Les principales mesures prises pour réduire les obstacles à l'adoption de technologies de pointe, selon le groupe de technologies de pointe, 2014



1. Ou faire appel à la sous-traitance pour des besoins à court terme.

2. Par exemple les horaires flexibles et la santé et sécurité.

3. Formation adaptée aux besoins de l'organisation.

Source(s) : Tableau CANSIM 358-0408.

Sur les 12 mesures prises pour réduire les obstacles, 3 mesures sont ressorties, sans égard au groupe de technologies de pointe duquel provenait la technologie adoptée. Ces 3 mesures étaient toutes liées à l'amélioration du capital humain de l'entreprise, à savoir faire appel à des consultants pour des besoins à court terme, améliorer les conditions de travail (horaires flexibles, santé et sécurité, etc.) et offrir de la formation au besoin.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [358-0406](#) à [358-0408](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [4223](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).